

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**27 Juin 2008**

**COMPTE RENDU**

**Étaient présents** : Tous les conseillers SAUF

**Excusés** : Jérôme GARNERET, Michel JEANNOT

**Absents** : 0

**Secrétaire de séance** : M. COULON Philippe

Le Maire ouvre la séance à 20h30. Il présente l'ordre du jour, à savoir :

- **Élections Sénatoriales**

Le conseil municipal doit présenter un collège, composé de 1 délégué et 3 suppléants, chargés de représenter la commune lors des élections sénatoriales de Septembre prochain.

Selon les instructions préfectorales, un scrutin a été mis en place et a donné les résultats suivants :

Ont été élus, à la majorité absolue et au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

RETORNAZ Christian	Délégué
BERTRAND Jacques	Suppléant
VERNEREY Jean-Luc	Suppléant
HUOT Pierre	Suppléant

- **Entretien des chemins et rues du village**

La commune bénéficie chaque année, d'un budget intercommunal, d'un montant de 530 €.

Le montant de l'an dernier n'ayant pas été utilisé, celui-ci vient cette année, s'ajouter au budget 2008, ce qui représente une somme de 1 060 €. Le Maire propose de financer des petits travaux de rebouchage de trous, sur les différents chemins, victimes des intempéries des derniers hivers.

Un recensement des besoins sera réalisé, afin de procéder au rebouchage les plus urgents, sur des portions de chemins communaux, à hauteur du budget notifié plus haut.

Une opération nécessaire et urgente également, consiste au curage des regards tampons du réseau d'assainissement actuellement en service au sein du village. Le Maire et l'ensemble des conseillers décident de programmer une journée, dans le courant de l'été, dédiée à la réalisation des ces travaux d'entretien.

- **Réactivation du dossier « Assainissement »**

Au cours de la précédente mandature du conseil municipal, l'évolution de ce dossier avait permis de dégager et de finaliser un schéma d'assainissement, faisant l'objet d'une enquête publique.

Depuis cette étape, le projet est plus ou moins resté en attente.

Le Mardi 17 Juin dernier, une réunion avec les représentants de la DDA, a permis de relancer les négociations, débouchant sur de nouvelles pistes, quant à l'emplacement des bassins de traitement des eaux usées.

Une étude complémentaire de topographie est nécessaire, afin de déterminer et de valider ces nouvelles pistes.

- **La Carte Communale**

Les premiers contacts avec les différents acteurs et intervenants dans ce dossier ont eu lieu le Mardi 3 Juin dernier. Le conseil municipal a donné par une délibération toute latitude au Maire, afin de lancer ce projet. Celui-ci va s'étaler sur une période relativement longue, puisque l'aboutissement de la carte communale est prévu pour septembre 2010.

Le coût de ce projet se situe dans une fourchette allant de 8 000 € à 10 000 €. Sur cet investissement, nous pouvons raisonnablement prétendre à une aide des services de l'état, à hauteur de 4 300 €.

Conduit parallèlement au dossier d'assainissement, ce projet ne peut que préciser les possibilités et les besoins de développement de notre commune.

- **Questions diverses**

Le Maire sollicite le Conseil Municipal, afin de délibérer sur plusieurs sujets d'ordre pratique.

L'outil informatique et les nouvelles technologies permettent aujourd'hui aux élus de bénéficier de l'accès à de nombreuses sources de documentations et autres bases de données, leurs permettant d'être réactif et au contact en temps réel des évolutions de leurs fonctions.

Le Conseil Municipal autorise donc le Maire à prendre les mesures adéquates (Gratuites), lui permettant de bénéficier des ces avancées technologiques, proposées par les instances départementale ou nationales.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 h 30.